



MONTGERON EN COMMUN

ASSOCIATION

CITOYENNE,

DE GAUCHE

& ÉCOLOGISTE

2021

Montgeron en Commun a commencé 2020 par une **campagne électorale** haute en couleurs où nous avons porté un message de changement face aux **urgences écologique, sociale et démocratique**.

La gestion de la pandémie a aggravé la crise dans toutes ses dimensions, nous conduisant à **organiser ou soutenir des actions de solidarité** en lien avec des associations. Nous avons défendu, avec nos trois élu·e·s, Céline Ciéplinski, Rémi Hackert et Elise Billebault, des dossiers importants comme ceux de **la restauration scolaire, d'un centre de santé ou d'un budget de transition écologique et sociale**.

Nous poursuivrons ces combats à vos côtés et vous souhaitons une belle année 2021 solidaire et citoyenne !

ACTIONS SOLIDAIRES

Montgeron n'a hélas pas fait exception à la précarité en 2020. Montgeron en Commun s'est mobilisée pour soutenir les actions des associations comme **l'AMADPA, LEA, le Secours Populaire, ICRA ou la Banque alimentaire** et organiser de nouvelles opérations comme **les Paniers Culturels et les Colis de Noël de la Bulle inattendue**.



PANIERES CULTURELS

Nous avons **collecté livres et jeux** pour une distribution dans **le quartier de La Forêt** le 13 juin 2020.

Malgré un protocole sanitaire strict, l'opération a été un franc succès, nous espérons rapidement renouveler l'événement !



LEA & AMADPA

Le personnel de l'AMADPA manquant de matériel de protection lors de la première vague de l'épidémie, nous avons fait **don d'une centaine de masques FFP2 et participé à la confection de surblouses**.

Nous avons collecté du **matériel de puériculture et d'électroménager** pour l'association LEA qui vient en aide aux femmes victimes de violences conjugales.



SECOURS POPULAIRE

Lors du premier confinement, nous avons pu reverser un **chèque de 1300 €** en soutien aux actions menées par le Secours Populaire. Nous avons également lancé 2 collectes alimentaires et participé à la belle opération de la Bulle inattendue qui a permis de distribuer **338 colis de Noël** aux familles aidées, avec la participation de commerçants montgeronnais comme points de collecte. Merci à tous ceux qui ont participé au succès de cette première édition !

BIENVENUE AU CENTRE DE SANTÉ !

L'installation prochaine d'un **Centre de Santé à Montgeron** est une bonne nouvelle au regard de la désertification médicale et de la difficulté croissante d'accès aux soins pour tous. **La participation citoyenne** sera un facteur de réussite pour sa mise en place et son développement.



La Saussaie, le site du futur centre de santé ?

UNE BONNE NOUVELLE POUR LES MONTGERONNAIS-E-S !

Un Centre de Santé avec des médecins salariés devrait s'implanter l'été prochain en centre ville. **L'initiative en revient au Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges (CHIV)** qui en assurera la gestion. Elle devrait favoriser une meilleure organisation des soins sur notre territoire et aussi du suivi post-hospitalisation. Nous nous en félicitons au regard de la démographie médicale et de la difficulté croissante pour les Montgeronnais-e-s de trouver un médecin. Cette offre nouvelle (tiers-payant intégral, sans avance de frais après conventionnement avec des mutuelles...), devrait aussi permettre de répondre aux besoins de ceux qui ne peuvent plus se soigner comme il faudrait.

UNE PROPOSITION PHARE DE NOTRE PROGRAMME !

Notre satisfaction ne nous dispense pas d'être attentifs aux conditions d'installation et de développement de ce centre qui devrait occuper le local de l'ancienne pharmacie de la Saussaie. Rien à redire sur sa situation, par contre la superficie libérée interroge quant aux possibilités de son développement : vacances voire recrutement de spécialistes et d'autres professionnels de santé, partenariats dans le cadre de campagnes de dépistage ou de prévention...

Nous nous inquiétons car M^{me} le Maire n'a pas souhaité communiquer le contenu de la convention entre le CHIV et la ville, ni donner suite à notre proposition d'un comité de suivi de l'offre locale de santé et et alors qu'aucun budget municipal ne lui est alloué.

Soyons clairs : ce centre aura besoin de moyens et d'une participation citoyenne pour répondre pleinement aux besoins des Montgeronnais-e-s.

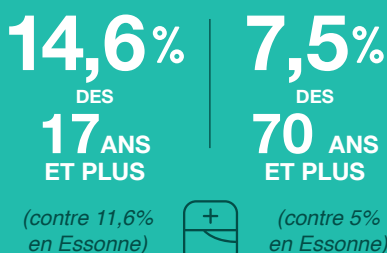
POUR UNE ANTENNE DU CENTRE DE SANTÉ À LA PRAIRIE DE L'OLY !

La création d'une ou plusieurs antennes pour un centre de santé est pratique courante. Nous y voyons une opportunité, notamment **pour implanter une antenne de ce nouveau centre à l'Oly** : dispense de frais pour la majorité des patients particulièrement bienvenue pour les habitants de ce territoire* ; difficulté de faire venir puis stabiliser des médecins libéraux, même avec incitations financières ; recherche d'un meilleur équilibre de vie pour une nouvelle génération de médecins...Là encore, **le futur doit s'écrire avec les habitants et leur Conseil Citoyen.**

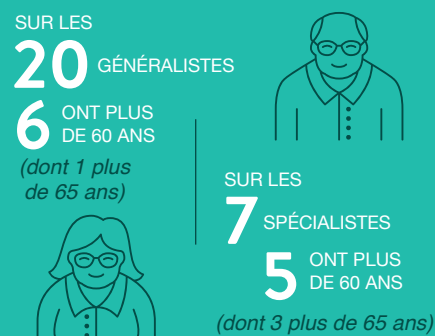


*Plus de 3000 hab. sur deux communes (Montgeron et Vigneux), un taux de pauvreté de 34,5% et 51,8% de bas revenus contre respectivement 14,3% et 20,5% pour les 2 villes réunies (sources INSEE)

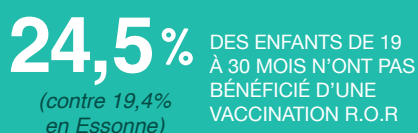
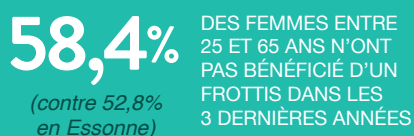
DES HABITANTS SANS MÉDECIN TRAITANT



UNE DÉMOGRAPHIE MÉDICALE CRITIQUE



DÉPISTAGE ET PRÉVENTION :



DES URGENCES SATURÉES

L'OFFRE INSUFFISANTE D'UNE MÉDECINE DE PROXIMITÉ ACCESSIBLE À TOUS SE TRADUIT PAR UN ENCOMBREMENT DES SERVICES D'URGENCE À L'HÔPITAL OU A CONTRARIO PAR UNE CONSULTATION TROP TARDIVE D'UN MÉDECIN RENDANT NÉCESSAIRE UNE HOSPITALISATION IMMÉDIATE.

(Situations plus fréquentes à Montgeron qu'en Essonne selon l'Assurance Maladie.)



RESTAURATION COLLECTIVE

Il y a 4 ans, plus de **1100 parents s'étaient exprimés** à travers une pétition pour **un maintien de la restauration en régie communale avec des petites salles de restauration et pour une concertation**. Quand pourra-t-on enfin débattre sur ce sujet crucial, tant **humain qu'éducatif et écologique** ?

VERS UNE RESTAURATION INDUSTRIELLE ?

La majorité municipale veut à nouveau changer le type de restauration par des décisions déterminantes et non concertées, en pleine crise COVID.

Lors du Conseil municipal du 18 novembre 2020, la majorité a voté l'étude de **la mutualisation de la production des repas** avec les communes voisines, qui mettrait fin à leur **préparation à la cuisine centrale municipale La Rose-raie**. Cette décision concerne **les scolaires, les aînés et les crèches**.

Une telle mutualisation conduit à une cuisine plus industrielle et à un passage obligatoire à **la liaison froide** (production des repas un ou plusieurs jours avant leur consommation).

UNE CASSE PROGRAMMÉE...

La municipalité **souhaite développer les selfs** pour les écoles élémentaires en vantant l'«autonomie» des enfants. Elle renonce donc aux **petites salles de restauration** en les remplaçant par de grands réfectoires trop bruyants.

A cette supposée autonomie, nous préférons celle d'enfants qui partagent leur plat, débarrassent ensemble, mettent la table pour les suivants, dans un esprit d'entraide entre grands et petits, avec un animateur par salle, **fondement du modèle des restaurants d'enfants montgeronnais de Raymond Paumier**. Ce modèle a été progressivement abîmé ces dernières années, pour en faire accepter l'abandon, dans une logique purement économique.

...OU UN MODÈLE À DEFENDRE !

C'est pourquoi Montgeron en Commun défend une restauration :

- **humaine et de proximité**, car un cuisinier local aura une attention et une satisfaction plus particulières à la confection de repas pour les habitants de sa ville ;
- **pédagogique** qui éveille au goût, à la nutrition et à l'agriculture ;
- **saine et écologique** avec la réduction des déchets alimentaires en améliorant la qualité des repas, en liaison chaude, donc sans conditionnement en barquettes plastiques et pour diminuer les kilomètres parcourus par nos denrées.

VOUS SOUHAITEZ DONNER VOTRE AVIS ?

Un collectif de travail pour avancer sur le passionnant domaine de l'alimentation saine et durable s'est constitué. Pour vous faire entendre, rejoignez-le sur :

<https://framalistes.org/sympa/subscribe/miam>



Le gâchis alimentaire **EST PLUS ÉLEVÉ DE**

40 %

quand la structure est en délégation au privé plutôt qu'en régie publique.

Quand on a une liaison (froide ou chaude), le gâchis est

2 FOIS PLUS IMPORTANT

que lorsque la cuisine est préparée sur place.

(Rapport de l'ADEME 2018)

Une liaison froide, peut coûter

3 FOIS PLUS

en barquettes plastiques qu'en achat de fruits et légumes



→ par exemple

1,2 MILLIONS D'EUROS

de barquettes plastiques contre

400 000 €

de fruits et légumes (par an)

(Source Isabelle Breteigner du collectif Les Pieds dans le Plat).

« Plus qu'une simple histoire de bouffe, c'est un problème de philosophie de la vie collective qui est posé. »

M. Nottin, cofondateur des Restaurants d'enfants montgeronnais.

UNE GESTION COLLÉGIALE NÉCESSAIRE



La **Caisse des Écoles Laïques** est un établissement public qui a géré les activités périscolaires et la restauration pendant plusieurs décennies. Elle permettait une gestion paritaire entre **les élus municipaux** et des **citoyens élus** (parents, enseignants,...)

En 2015, la majorité s'est accaparé l'ensemble de ses missions «pour avoir les coudées franches». (exemple : première tentative de privatisation de la restauration en 2016). La Caisse des Écoles Laïques pourrait redevenir cet outil de **gestion partagée** qui a perduré pendant des décennies quelle que soit la couleur politique des maires.

BUDGET

La municipalité a voté un budget identique aux 6 précédents alors que 2021 nécessite une **rupture** : relance de l'économie par des investissements massifs, notamment dans **l'éducation et la transition écologique** et dans le soutien à **l'emploi local, aux jeunes et aux familles vulnérables**.

DES CHOIX CONSTESTABLES...

Le budget 2021 de la majorité municipale suit les mêmes orientations depuis 2014 :

- maintien d'une **pression fiscale forte** ;
- **financement** destiné en priorité à la voirie, en **réduisant la qualité de service public**, en particulier dans l'éducation et le périscolaire.

	2013 (ancienne majorité)	2020
Taxe d'habitation	18,34%	20,44%
Taxe foncière	21,10%	23,20%
Foncier non bâti	84,15%	94,25%

UN BUDGET ÉQUITABLE?

En 2020, près de 100 000€ du budget social ont été attribués aux **colis des aînés** sur le seul critère de l'âge (68 ans et plus)...
À titre de comparaison, **l'Épicerie Sociale** reçoit 29 000€ pour l'achat de denrées de première nécessité !

CHANGEONS DE CAP !

Face aux enjeux de la crise écologique et suite à la crise sanitaire et ses conséquences économiques et sociales, **nous devons** :

- **reporter la seconde phase de rénovation non-essentielle** de l'avenue de la République ;
- **profiter des opportunités de subventions** du plan **France Relance** et des taux d'emprunt exceptionnellement bas ;
- **construire un plan pluriannuel massif d'investissements** qui répondent aux enjeux de demain et qui permettent une relance locale.

EN INVESTISSEMENT

Ce plan pluriannuel investira :

- dans **la rénovation thermique** des bâtiments publics et dans **la géothermie** ;
- dans **l'éducation** avec la construction d'un nouveau groupe scolaire. Deux de nos écoles figurent parmi les plus chargées de l'agglomération avec respectivement 17 et 18 classes. Ce n'est plus tenable !
- dans **la cuisine centrale** La Rose-raie, en choisissant une préparation des repas à **taille humaine, de qualité** et en favorisant **les filières courtes** pour nos scolaires et nos aînés. Pas une usine préparant plus de 10 000 repas par jour !

EN FONCTIONNEMENT

En matière de budget de **fonctionnement**, nos priorités :

- renforcer les **moyens humains du service public**, en particulier dans **l'action sociale** ;
- soutenir **les associations** qui maintiennent des liens sociaux, plus précieux que jamais, avec une aide particulière à celles qui complètent les dispositifs publics dans l'accompagnement social de proximité ;
- renforcer **l'accueil périscolaire et remettre en place une étude dirigée** ;
- créer des **services mutualisés** pour nos commerces non-alimentaires, bars et restaurants ;
- orienter les critères d'appels d'offre pour favoriser **l'économie locale et l'insertion** ;
- financer des **œuvres artistiques** (spectacles, concerts, pièces de théâtre diffusés en ligne ; œuvres de plasticien-ne-s) afin de sauver les filières artistiques locales.



Retrouvez- nous sur WWW.MONTGERON-EN-COMMUN.FR



REJOIGNEZ NOTRE ASSOCIATION!

J'adhère aux valeurs de Montgeron en Commun et je m'inscris :

Nom : Prénom :

Adresse postale :

Téléphone : Courriel :

Adhésion Plein tarif : 10€

Adhésion en cas de revenus limités : 5€

Don libre pour soutenir l'association : €

Montant total de : €

Par carte bancaire sur helloAsso.com
(scannez ce QR code) →

En espèces

Par chèque à l'ordre de Montgeron en Commun

À envoyer chez Alain Courtois, 26 rue René Cassin - 91230 Montgeron

